

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2033

16 août 2012

SOMMAIRE

Aeroscan S.à r.l.	97583	Tool Service S.A.	97560
Afrimedia International	97584	TPG Azure S.à r.l.	97562
Agardh Invest S.A.	97584	TPG - SVJ International S.à r.l.	97562
ARS.LU Sàrl	97541	Trianon Invest S.A.	97562
Athene International S.à r.l.	97562	Trident Fund Services (Luxembourg) S.A.	97563
Automotive Components Europe S.A. ...	97552	TS Kingsway Investment S. à r.l.	97561
AZ Electronic Materials (Luxembourg) S.à r.l.	97562	Umbrella Investments S.à r.l.	97563
Becton Dickinson Luxembourg Finance S.à r.l.	97580	Vallis International Properties S.A.	97563
Benalex - Luxe S.A.	97578	Vauban S.A.	97564
Galiver S.A.	97563	Verde I S.à r.l.	97564
JRS Credit S.à r.l.	97538	Victor Buck Services	97564
Laganas Securities S.à r.l.	97543	Victoria New Technologies S.A.	97564
Lucmergo S.A.	97582	Villapool S.A.	97565
Maitland Luxembourg S.A.	97565	Volga Resources Investments	97564
MGPA (Lux) S.à r.l.	97581	Volkswagen Finance Luxemburg S.A.	97566
Nokia International Holdings	97567	Walgreen Investments Luxembourg SCS	97577
PHM Topco 7 S.à r.l.	97566	WALSER Absolute Return	97578
Porta Nova Participations SA	97582	WALSER Multi-Asset Absolute Return PLUS SICAV	97579
RSL Income Fund S.A., SICAV-SIF	97543	Walser Portfolio	97579
S.A.L.R. SCI	97544	WALSER Vermögensverwaltung	97579
Servus HoldCo S.à r.l.	97552	WC Luxco Holdings S.à r.l.	97580
Silva & Rolo S.à r.l.	97584	WC Luxco S. à r. l.	97580
Silver City Finance S.à r.l.	97544	Weis S.à r.l.	97580
SMYCO S.A.	97579	Welten Immobilien A.G.	97581
Sunhold Estates S.à r.l.	97566	West Indies Invest S.A.	97581
The Lituus Organization Holding S.A. ...	97543	West Investment Holding S.A.	97581
Thiam S.A.	97552	WhiteStones Services S.à r.l.	97578
Titios S.A.	97560	Windpower S.A.	97565
Toms Wood S.A.	97543		
Tonse Holding S.à r.l.	97552		

JRS Credit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 18.610.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 166.085.

In the year two thousand and twelve, the twentieth day of April, before Me Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

JRS Credit AB, a Swedish company with registered number 556863-0361, located at Box 586, 114 11 Stockholm, Sweden, being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of JRS Credit S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 18, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 166.085 and having a share capital amounting to seventeen million four hundred ten thousand Swedish krona (SEK 17,410,000) (the Company). The Company was incorporated on December 19, 2011 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 556 of March 2, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on March 2, 2012, in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder is duly represented by Torsten Sauer, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the ordinary shares and preferred equity stock certificates (PESCs) in the share capital of the Company;

II. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million two hundred thousand Swedish krona (SEK 1,200,000) in order to bring the corporate capital of the Company from its present amount of seventeen million four hundred ten thousand Swedish krona (SEK 17,410,000) represented by (i) two hundred thousand (200,000) ordinary shares in registered form with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each and seventeen million two hundred ten thousand (17,210,000) PESCs with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each, divided into seventeen million one hundred twenty thousand (17,120,000) class A PESCs, ten thousand (10,000) class B PESCs, ten thousand (10,000) class C PESCs, ten thousand (10,000) class D PESCs, ten thousand (10,000) class E PESCs, ten thousand (10,000) class F PESCs, ten thousand (10,000) class G PESCs, ten thousand (10,000) class H PESCs, ten thousand (10,000) class I PESCs and ten thousand (10,000) class J PESCs, to the amount of eighteen million six hundred ten thousand Swedish krona (SEK 18,610,000), by way of the issuance of one million two hundred thousand (1,200,000) class A PESCs, having a par value of one Swedish krona (SEK 1) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to one million two hundred thousand (1,200,000) class A PESCs, having a par value of one Swedish krona (SEK 1) each and to fully pay up such class A PESCs by way of contribution in cash of twelve million Swedish krona (SEK 12,000,000) which amount is at the disposal of the Company will be allocated as follows:

(i) an amount of one million two hundred thousand Swedish krona (SEK 1,200,000) is allocated to the nominal capital account linked to the class A PESCs of the Company; and

(ii) an amount of ten million eight hundred thousand Swedish krona (SEK 10,800,000) is allocated to the PESCs Share Premium Reserve Account linked to the class A PESCs of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the articles 5.2 and 5.3 of the Articles so that they shall henceforth read as follows:

“ 5.2. The Company’s corporate capital is also represented by eighteen million four hundred ten thousand (18,410,000) preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each, namely eighteen million three hundred twenty thousand (18,320,000) class A preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class A PESCOs), ten thousand (10,000) class B preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class B PESCOs), ten thousand (10,000) class C preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class C PESCOs), ten thousand (10,000) class D preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class D PESCOs), ten thousand (10,000) class E preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class E PESCOs), ten thousand (10,000) class F preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class F PESCOs), ten thousand (10,000) class G preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class G PESCOs), ten thousand (10,000) class H preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class H PESCOs), ten thousand (10,000) class I preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class I PESCOs) and ten thousand (10,000) class J preferred equity stock certificates with a par value of one Swedish krona (SEK 1) each (the Class J PESCOs and together with the Class A PESCOs, the Class B PESCOs, the Class C PESCOs, the Class D PESCOs, the Class E PESCOs, the Class F PESCOs, the Class G PESCOs, the Class H PESCOs, the Class I PESCOs, the PESCOs and together with the Ordinary Shares, the Shares) which are redeemable in accordance with these Articles. The holder(s) of PESCOs are hereinafter individually referred to as a PESC Shareholder and collectively as the PESC Shareholders. The Ordinary Shareholder(s) and the PESC Shareholder(s) are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.3. The entire corporate capital thus amounts to eighteen million six hundred ten thousand Swedish krona (SEK 18,610,000).”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of PESCOs of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued Class A PESCOs as well as the above changes in the relevant register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand euro (€ 2,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille douze, le vingtième jour d’avril, par-devant Me Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU

JRS Credit AB, une société suédoise immatriculée sous le numéro 556863-031, située à Box 586, 114 11 Stockholm, Suède, en sa qualité d’associé unique (l’Associé Unique) de JRS Credit S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 18, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.085 (la Société). La Société a été constituée le 19 décembre 2011 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 556 du 2 mars 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte du notaire instrumentant, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L’Associé Unique est ici représenté par Torsten Sauer, attorney-at-law, de résidence professionnelle à Luxembourg en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l’enregistrement.

L’Associé Unique a prié le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

I. Que l’Associé Unique détient toutes les parts sociales ordinaires et tous les certificats de parts sociales privilégiées (PESCOs) dans le capital social de la Société;

II. Que l’Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million deux cent mille couronnes suédoises (SEK 1.200.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix-sept millions quatre cent dix mille couronnes suédoises (SEK 17.410.000), représenté par (i) deux cent mille (200.000) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacune et dix-sept millions deux cent dix mille (17,210,000) certificats de parts sociales privilégiées (PESCs) ayant une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun, divisés en dix-sept million cent vingt mille (17,120,000) PESCs de Classe A, dix mille (10.000) PESCs de Classe B, dix mille (10.000) PESCs de Classe C, dix mille (10.000) PESCs de Classe D, dix mille (10.000) PESCs de Classe E, dix mille (10.000) PESCs de Classe F, dix mille (10.000) PESCs de Classe G, dix mille (10.000) PESCs de Classe H, dix mille (10.000) PESCs de Classe I et dix mille (10.000) PESCs de Classe J, au montant de dix-huit millions six cent dix mille couronnes suédoises (SEK 18.610.000), par l'émission de un million deux cent mille (1.200.000) PESCs de classe A, ayant une valeur d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Intervention – Souscription – Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux un million deux cent mille (1.200.000) PESCs de classe A, ayant une valeur d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun et de libérer intégralement ces PESCs de classe A par un apport en numéraire de douze millions de couronnes suédoises (SEK 12.000.000) qui est à la disposition de la Société et sera affecté comme suit:

(i) un montant d'un million deux cent mille couronnes suédoises (SEK 1.200.000) est affecté au compte de capital nominal rattaché au PESCs de classe A de la Société; et

(ii) un montant de dix millions huit cent mille couronnes suédoises (SEK 10.800.000) est affecté au Compte de Réserve de Prime d'Emission des PESCs rattaché au PESCs de classe A de la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les articles 5.2 et 5.3 des Statuts de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

« **5.2.** Le capital social de la Société est aussi représenté par dix-huit millions quatre cent dix mille (18,410,000) certificats de parts sociales privilégiées d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun, à savoir dix-huit millions trois cent vingt mille (18,320,000) certificats de parts sociales privilégiées de classe A d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe A), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe B d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe B), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe C d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe C), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe D d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe D), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe E d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe E), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe F d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe F), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe G d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe G), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe H d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe H), dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe I d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe I) et dix mille (10.000) certificats de parts sociales privilégiées de classe J d'une valeur nominale d'une couronne suédoise (SEK 1) chacun (les PESCs de Classe J et ensemble avec les PESCs de Classe A, les PESCs de Classe B, les PESCs de Classe C, les PESCs de Classe D, les PESCs de Classe E, les PESCs de Classe F, les PESCs de Classe G, les PESCs de Classe H, les PESCs de Classe I, les PESCs et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales), rachetables conformément aux présents Statuts. Le(s) détenteur(s) de PESCs sont désignés ci-après, individuellement comme un Associé PESC et collectivement comme les Associés PESC. Le(s) Associé(s) Ordinaire(s) et le(s) Associé(s) PESC sont désigné(s) ci-après collectivement comme les Associés.

5.3. La totalité du capital social s'élève donc à dix-huit millions six cent dix mille couronnes suédoises (SEK 18,610,000).»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des PESCs de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus et autorise tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des PESCs de Classe A nouvellement émis et les modifications sus-mentionnées dans le registre concerné de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à deux mille euros (€ 2.000,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Sauer, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 avril 2012. Relation: EAC/2012/5364. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012056459/178.

(120079092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

ARS.LU Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Bofferdange, 201, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 170.213.

—
STATUTS

L'an deux mil douze, le vingt-sept juin.

Pardevant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Madame Pascale SCHOULLER, employée de banque, demeurant à L-7374 Bofferdange, 201, route de Luxembourg,
- 2.- Monsieur Armand RACCOGLI, agent d'assurances, demeurant à L-7374 Bofferdange, 201, route de Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils ont déclaré constituer comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de "ARS.LU SARL".

Art. 2. Le siège social est établi à Bofferdange.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'associé ou des associés réunis en assemblée générale.

Art. 3. La société a pour objet les opérations d'agence et de conseil en assurances vie et non-vie.

La société exploite une agence d'assurances et peut effectuer toutes opérations d'assurances par l'intermédiaire de personnes physiques dûment agréées.

Elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

Elle pourra emprunter, hypothéquer et gager ses biens au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500.-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales, d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ (125.-) EUROS chacune, entièrement souscrites et libérées.

Art. 6. Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il l'entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés, sous réserve d'un droit de préemption pour chaque associé au prorata de sa participation dans le capital.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente-et-un décembre deux mil douze.

Art. 13. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaire à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les associés ont déclaré souscrire la totalité des CENT (100) parts sociales comme suit:

- Madame Pascale SCHOULLER, préqualifiée, Cinquante parts	50
- Monsieur Armand RACCOGLI, préqualifié, Cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Toutes les actions ont été libérées entièrement par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500.-) EUROS se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à MILLE TROIS CENTS (1.300.-) EUROS.

Assemblée générale extraordinaire.

Et à l'instant, les comparants représentant l'intégralité du capital social, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se déclarent dûment convoqués, et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

- 1) Est nommé gérant unique de la société, Monsieur Armand RACCOGLI, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.
- 2) Ils déclarent que l'adresse de la société est fixée à L-7374 Bofferdange, 201, route de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé en l'étude, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Schouller, Raccogli, THOLL.

Enregistré à Mersch, le 02 juillet 2012. Relation: MER/2012/1620. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Mersch, le 19 juillet 2012.

Référence de publication: 2012088078/92.

(120125253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Laganas Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 108.975.

L'adresse de UBI Fiduciaria S.p.A., associé unique de la Société, est la suivante: Via Cefalonia 74, 25124 Brescia, Italie.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laganas Securities S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012058872/12.

(120082729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2012.

Toms Wood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 92, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 152.561.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012059084/9.

(120082456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2012.

The Lituus Organization Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 30.716.

Le siège de la société a été transféré avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

65, Rue des Romains

L-8041 Strassen

Strassen, le 1^{er} juin 2012.

THE LITUUS ORGANIZATION HOLDING SA

Signature

Référence de publication: 2012065140/13.

(120092514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2012.

RSL Income Fund S.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 153.683.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2012:

- La démission de Suresh Hiremath, administrateur de la société, est acceptée avec effet au 16 avril 2012.
- Le mandat de David de Jongh Weill de 9, Temasek Boulevard, Bâtiment #24-01 Suntec Tower Two, SGP - 038989 Singapore, administrateur de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de David de Jongh Weill prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels du 31 décembre 2012.
- Le mandat de Guy Elliott de 1330, Main Street, Étage #4, USA - 34236 Sarasota, Florida, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Guy Elliott prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels du 31 décembre 2012.

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. de 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels du 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012064599/25.

(120091645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

S.A.L.R. SCI, Société Civile.

Capital social: EUR 2.500,00.

Siège social: L-2312 Luxembourg, 25, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg E 3.090.

Constatation de cessions de parts sociales

Il résulte de conventions de cession de parts sociales conclues sous-seing privé et acceptées par la gérante au nom de la société, qu'à la date du 16 mars 2012, le capital social de la société S.A.L.R. SCI, représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR chacune est réparti comme suit:

Stéphanie LARUCCIA

demeurant 25, rue de la Paix à L-2312 Luxembourg 99 parts sociales

Mario LARUCCIA

demeurant 84, rue de Bridel à L-7217 Bereldange 1 part sociale

Total 100 parts sociales

Luxembourg, le 16 mars 2012.

Pour extrait conforme

Stéphanie LARUCCIA

Gérante

Référence de publication: 2012068446/21.

(120097057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

Silver City Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 170.156.

STATUTES

In the year two thousand and twelve on the twenty-ninth day of June

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

Ratado Holding Limited, a limited liability company duly incorporated and validly existing under the laws of Cyprus, with the registered office at Spyrou Kyprianou, 18, 3rd floor, Flat/Office 301, 1075, Nicosia, Cyprus, registered with the Registrar of Companies of Cyprus under file number HE 297177,

hereby represented by Mrs. Solange Wolter-Schieres, notary's clerk, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, signed *ne varietur*, by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles») which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the exceptional rules applying to one shareholder companies.

Art. 2. Corporate purpose. The corporate purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and to own, administer, develop and manage its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow money in any form, raise funds, and proceed by private placement to the issuance of bonds, notes, promissory notes, debentures and any kind of debt or equity securities, convertible or not, or otherwise.

In a general fashion it may grant assistance (whether by way of loans, guarantees, pledges or any other form of security, personal covenant or charge upon all or part of its undertaking or assets) to companies belonging to the same group of companies to which the Company belongs, or other enterprises in which the Company has an interest, take any controlling and supervisory measures and carry out on an ancillary basis to this assistance any administrative, management, advisory and marketing operation with its affiliated companies which it may deem useful in the accomplishment and development if its purposes.

The Company can finally perform all commercial, industrial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, including any transactions on real estate or on movable property.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination “Silver City Finance S.à r.l.”.

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 Subscribed share capital

The issued share capital of the Company amounts to USD 18,000.- (eighteen thousand United States Dollar) represented by 18,000 (eighteen thousand) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, all fully subscribed and entirely paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the shareholder(s).

As long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (“société unipersonnelle”) in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders’ meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 Profit participation

Each share entitles to a fraction of the Company’s assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company’s shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company’s shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders’ register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. In case of several managers, the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, may decide to have categories of managers, named either a “category A manager” or a “category B manager”.

The manager(s) do/does not need to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder(s) of the Company.

7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the sole manager, or in case of several managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s object and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of any one of the category A manager and any one of the category B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents’ responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.4 Procedures

The board of managers shall meet as often as the Company’s interests so require or upon call of any manager at the registered office of the Company or, as the case may be, at any other place in Luxembourg indicated in the convening notice.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

The board of managers can discuss or act validly only if two managers are present, with at least one manager of each category in case of several categories of managers at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, with necessarily a majority in each category of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers’ meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication initiated from the Grand Duchy of Luxembourg allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting, even though such kind of participation shall remain an exception as in general, the managers shall attend the board of manager meetings in person.

7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders’ meeting. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders’ meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires an unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company’s share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders’ meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31 of the following year. Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution of profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends, including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company's expenses. The amount to be distributed may not exceed total profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year of the Company shall begin on the date of the formation of the Company and end on 31 December 2012.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, intervened Ratado Holding Limited, aforementioned, who declared to subscribe the entire share capital represented by 18,000 (eighteen thousand) shares of USD 1 (one United States Dollar) each.

All the shares have been fully paid up by a payment in cash of 18,000.-USD (eighteen thousand United States Dollars), evidence thereof has been given to the notary, who expressly has acknowledged it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

Resolution of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the person appearing, represented as stated above, has passed the following resolutions:

1. The Company will be managed by the following managers who are appointed for an unlimited period:

- Category A Managers

* Mr. Sebastien François, born in Libramont - Chevigny, Belgium, on 4 December 1980 and residing professionally at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

* Mr. Aidan Foley, born in Port Lairge, Waterford, Ireland, on 8 December 1976 and professionally residing at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

- *Category B Managers*

* Mr. Tomasz Witold Zamara, born in Gniezno, Poland, on 23 May 1973 and residing at Pod Strzecha, 5-6, 02-798, Warszawa, Poland; and

* Mr. Alexander Ostrovskiy, born in Rostov-na-Donu, USSR, on 6 October 1981 and residing at Flat 206, 29/1 Kosmonavta Volkova Street, Moscow, Russia.

2. The registered office of the Company shall be established at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

Ratado Holding Limited, une société valablement constituée et existant conformément aux lois de Chypre, ayant son siège social à 18 ème Spyrou Kyprianou, 3^{étage}, Bureau 301, 1075, Nicosie, Chypre,

ici représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec les autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts») qui précisent aux articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13 les règles supplétives s'appliquant aux sociétés ayant un associé unique.

Art. 2. Objet social. L'objet social de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets à ordre et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations. La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit, lever des fonds et procéder par placement privé à l'émission d'obligations, billets à ordre, titres d'emprunt, et tout autre type de titre de dette ou de participation, convertible ou non, et autres.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance (soit par le biais de prêts, de cautions, de gages ou de toute autre forme de sûretés, d'engagement personnel ou de nantissement sur tout ou partie de ses participations ou actifs) à toute société appartenant au même groupe de sociétés auquel la Société fait partie, ou à d'autres sociétés dans lesquelles la Société a un intérêt, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter de manière accessoire à cette assistance toutes opérations d'administration, de gérance, de conseil et de marketing pour toute société affiliée qu'elle estimera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, techniques ou financières, en rapport direct ou indirect avec les domaines décrits ci-dessus, afin de faciliter l'accomplissement de son objet et notamment toutes transactions sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination «Silver City Finance S.à r.l.».

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social émis est fixé à 18.000.-USD (dix-huit mille Dollars Américains) représenté par 18.000 (dix-huit mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

En plus du capital social, il pourra être constitué un compte de prime d'émission, sur lequel la prime d'émission payée pour l'acquisition de part sociale sera transférée. Le montant de ce compte de prime d'émission est à la libre disposition des associés.

Aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont établis par écrit.

6.2 Modification du capital social

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues par l'article 199 de la Loi.

6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée, et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Gérance.

7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, peuvent décider que chaque gérant sera appelé «gérant de catégorie A» ou «gérant de catégorie B».

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptibles d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société, et ce en toute circonstance, ainsi que pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société sous réserve que les conditions de cet article aient été remplies.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.4 Procédures

Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au siège de la Société ou, le cas échéant, à tout autre lieu à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par téléfax ou par e-mail ou par courrier un autre gérant comme son représentant. Un gérant peut aussi nommer un autre gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être confirmé ultérieurement par écrit.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un gérant de chaque catégorie est présent ou représenté à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, avec obligatoirement une majorité dans chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication initié depuis le Grand Duché du Luxembourg permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens est considérée comme équivalente à une participation en personne à la réunion, bien que ce type de participation doive rester une exception car de manière générale les gérants doivent participer aux réunions en personne.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts sociales qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires conformément à l'article 200 de la Loi. S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires doivent agir en collège et former le conseil des commissaires.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire, indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société, ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé peut examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) aux comptes établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à/aux associé(s) en proportion de sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Tout gérant pourra requérir à sa seule discrétion de faire revoir ce

bilan intérimaire par un commissaire aux comptes aux frais de la Société. Le montant distribué ne doit pas excéder le montant total des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale de la Société commencera à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Les Statuts ainsi établis, Ratado Holding Limited, précitée, représentée comme indiqué ci-dessus déclare souscrire l'entièreté du capital social représenté par 18.000 (dix-huit mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par paiement en numéraire de USD 18.000.- (dix-huit mille Dollars Américains), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

Décisions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a pris les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par les gérants suivants qui sont nommés pour une durée illimitée:

- Gérants de catégorie A

* M. Sebastien François, né à Libramont - Chevigny, Belgique, le 4 décembre 1980 et résidant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

* M. Aidan Foley, né à Port Lairge, Waterford, Irlande, le 8 décembre 1976 et résidant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

- Gérants de catégorie B

* M. Tomasz Witold Zamiara, né à Gniezno, Pologne, le 23 mai 1973 et résidant au Pod Strzecha, 5-6, 02-798; Varsovie, Pologne, et

* M. Alexander Ostrovskiy, né à Rostov-na-Donu, URSS, le 6 octobre 1981 et résidant au Flat 206, 29/1 Kosmonavta Volkova Street, Moscou, Russie.

2. Le siège social de la Société est établi au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ladite comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2012. Relation: LAC/2012/32011. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 juillet 2012.

Référence de publication: 2012087856/406.

(120123577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Servus HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.862.500,01.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.589.

L'adresse professionnel de Lars Frankfelt a été transféré à 23-27 Seaton Place St Helier Jersey JE2 3QL.

Pour Servus Holdco S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2012068454/11.

(120096892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

Thiam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087922/10.

(120123748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Tonse Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.223.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012087926/13.

(120123989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Automotive Components Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 118.130.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth of June.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of the company "AUTOMOTIVE COMPONENTS EUROPE S.A.", having its registered office in L-1150 Luxembourg, 82 route d'Arlon (the "Company"), inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 118130, incorporated by a deed of Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, dated July 21, 2006 published in the Mémorial C, number 1815 of September 28, 2006 (the "Meeting").

The articles of association of the Company (the "Articles of Association") have been amended several times and for the last time by a deed of Me Gérard LÉCUIT, notary residing in Luxembourg, dated June 15, 2010, published in the Mémorial C, number 1625 of August 11, 2010.

The Meeting is opened at 02.00 p.m. Central European Time and is presided by Mr José Manuel Corrales, chairman of the Board of Directors, residing in Bilbao, Spain.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Álvaro Aldámiz-Echevarría, lawyer, residing in Bilbao, Spain.

The Meeting elects as scrutineers Mr Piotr Fugiel, Advisor, residing in Warsaw, Poland and Ms Evelyn Maher, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. Amendment of the “Definitions” section of the Articles of Association to provide for a Record Date in order to comply with the law of 24th May 2011 on the exercise of certain rights of shareholders in general meetings of listed companies.

2. Amendment of article 6.6 of the Articles of Association to remove the reference to the blocking of shares in order to comply with the law of 24th May 2011 on the exercise of certain rights of shareholders in general meetings of listed companies.

3. Amendment of article 18 of the Articles of Association concerning the proceedings and vote of general meetings in order to comply with the law of 24th May 2011 on the exercise of certain rights of shareholders in general meetings of listed companies.

II. The shareholders present, represented or having voted by correspondence, their proxies and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary. The said list shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxies given by the represented shareholders and the correspondence voting forms having been received by the Company, after having been initialled “ne varietur” by the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

III. The present Meeting was convened by notices containing the agenda published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no. 1235 on May 18, 2012, in a local newspaper (Tageblatt) on May 18, 2012, on the website of the Company and via the ESPI system in Poland.

The chairman informed the Meeting that the present Meeting will validly deliberate only if at least 50% of the issued share capital is present or represented and that resolutions will be validly adopted in accordance with article 18.2 of the Articles of Association if approved by at least 75% of the votes of the Shareholders present or represented at the Meeting.

IV. As it appears from the attendance list, from the total of twenty-one million two hundred and thirty thousand five hundred and fifteen (21,230,515) shares representing the whole corporate capital, a total of thirteen million, one hundred and ten thousand, one hundred and forty-six (13,110,146) shares are represented at the present Meeting representing 61,75 % of the share capital. As the shares represented represent more than 50% of the share capital, the Meeting is thus validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda.

V. After this had been set forth by the chairman and acknowledged by the members of the Meeting, the chairman submitted to the vote of the members of the Meeting the following resolution:

First resolution

The Meeting approves the amendment of the “Definitions” section of the Articles of Association so that it reads as follows:

“Definition

Annual General Meeting means the annual general meeting of Shareholders of the Company;

Articles of Association means the articles of association of the Company, as amended from time to time;

Board means the board of directors of the Company; appointed from time to time in accordance with article 7, and Director shall be construed accordingly;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Spain, Poland and Luxembourg for normal business;

Casting Brake means Casting Brake S.L., a company organised under the laws of Spain, with registered office in Bilbao (Spain), having Tax Identification Number B-95245064 and registered in the Commercial Registry of Vizcaya on February 24, 2003, Book 4261, Folio 59, page BI-36008;

CB Director means the Director(s) appointed upon the nomination of Casting Brake;

Certificate shall have the meaning set out in article 18.4 of the Articles of Association;

Chairman means the chairman of the Board;

Chief Executive Officer means the member of the Board elected as chief executive officer in accordance with Article 11.2;

Company means Automotive Components Europe S.A. (in abbreviated form «A.C.E. S.A.»)

Company Act means the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

Depository and Depositories shall have the meaning set out in Article 6.5 of these Articles of Association;

ESOP means an employee stock option plan of the Company;

General Meeting means the general meeting of the Shareholders of the Company;

Group means the group of companies with a holding structure consisting of the Company, as holding entity and any undertaking in respect of which the Company is obliged to draw up consolidated accounts pursuant to the EU Directive 83/349/EEC.;

Independent Director means an independent director within the meaning of Annex II of the recommendation of the European Commission recommendation of February 15, 2005 on the role of non-executive directors (and members of the supervisory board) of listed companies and on the committees of the board (or supervisory board), appointed by the General Meeting;

Mémorial means the Mémorial Recueil des Associations, the Luxembourg official gazette;

Non-Executive Directors means any member of the Board who are not Senior Officers or employees of the Company or the Group.

Record Date means midnight (24.00h) on the date falling fourteen (14) days prior to the date of the General Meeting.

Secretary means the secretary to the Board appointed in accordance with article 8.1;

Senior Officers means the officers of the Company appointed by the Board in accordance with 11.6 of the Articles of Association and chief executive officers of the subsidiaries of the Company.

Shareholders means the holders of Shares;

Shares means, all issued and outstanding shares in the share capital of the Company having a par value of EUR 0.15.”

For: 13,110,146 shares.

Against: (/) shares.

Abstention: (/) shares.

This resolution is adopted.

Second resolution

The Meeting approves the amendment of article 6.6 of the Articles of Association so that it reads as follows:

“Without prejudice to the modalities for the transfer of fungible shares in the case provided for in Article 6.5, the transfer of registered shares shall be made by a written declaration of transfer inscribed in the register of shareholders and dated and signed by the transferor and the transferee, or by their agents provided that they can prove that they have the necessary powers.”

For: 13,110,146 shares.

Against: (/) shares.

Abstention: (/) shares.

This resolution is adopted.

Third resolution

The Meeting approves the amendment of article 18 of the Articles of Association so that it reads as follows:

“ Art. 18. Proceedings - Vote.

18.1 General Meetings shall meet upon call of the Board or, if exceptional circumstances require so, by any two Directors acting jointly.

A General Meeting must be called upon written request of a group of Shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital. In such case, the concerned Shareholders must indicate the agenda in their written request and the General Meeting shall be convened within 1 (one) month of such request.

18.2 The convening notices for any General Meeting shall contain the agenda, the place, date and time of the meeting the precise description of the procedures that Shareholders must comply with in order to be able to participate and cast their votes in the General Meeting, the Record Date, the manner in which Shareholders must register to be admitted, and the homepage and the postal and electronic address at which the complete text of any documents to be made available to Shareholders and any draft resolutions to be adopted can be obtained. Such notice shall take the form of an announcement published, thirty (30) days before the meeting at least in the Mémorial, in a Luxembourg newspaper and in any other media which can easily and on a non-discriminatory basis be accessed throughout the European Economic Area. Notices by mail shall be sent thirty (30) days before the meeting to registered Shareholders, the members of Board, as well as the auditor(s) of the Company, but no proof needs to be given that this formality has been complied with.

For a continuous period beginning on the day of publication of the convening notice of the General Meeting and including the day of the General Meeting, the Company shall make available to the Shareholders on its website at least (i) the convening notice, (ii) the total number of Shares and voting rights at the date of the convening notice, (iii) the documents to be submitted to the General Meeting, (iv) a draft resolution for each item on the proposed agenda of the General Meeting as well as the draft resolutions tabled by the Shareholders and (v) the forms to be used to vote by proxy and to vote by correspondence.

In the event that all Shares have been issued in registered form, the convening notice for a General Meeting may be made only by registered letter addressed to the Shareholders at least thirty (30) days before the meeting.

18.3 One or more Shareholders representing at least five per cent (5%) of the share capital of the Company can request the addition of one or several items on the agenda of any General Meeting and file draft resolution(s) for items included or to be included on the agenda of the General Meeting. Such request and draft resolution(s) must be sent to the Company's registered office or as indicated in the convening notice by registered letter or by electronic mail at least twenty-two (22) days prior to the date of the General Meeting, and shall be accompanied by a proof of the shareholding of such Shareholders. In case such request entails a modification of the agenda of the relevant meeting, the Company will make available a revised agenda at the latest fifteen (15) days prior to the General Meeting.

18.4 In case of Shares held on behalf of a Shareholder by a Depository or a sub-depositary, as described in Article 6 of these Articles of Association, each Shareholder may exercise all rights attached to his or her Share(s) and in particular, participate in and vote at the General Meeting of the Company, upon presentation of a certificate issued by the Depository holding the Shares (including, for the avoidance of doubt, any national securities depositories), certifying the number of Shares recorded in the relevant account in the name of the relevant Shareholder on the Record Date (the "Certificate").

18.5 Any Shareholder wishing to participate in a General Meeting shall notify the Company thereof at the latest on the Record Date in writing by mail, fax or electronic mail in the manner determined by the Board and indicated in the relevant convening notice.

Any Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be a Shareholder.

Any Shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the Shareholders to the registered office or as otherwise indicated in the convening notice. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum provided that the Shareholder had indicated his intention to participate in the relevant General Meeting in accordance with the first paragraph of this article 18.5. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions), nor an abstention, are void.

18.6 The Certificate referred to in 18.4 must be filed prior to the General Meeting with the Company at its registered address or at the address included in the convening notice or, in case the Shares are listed on a foreign regulated market, with an agent of the Company located in the country of the listing and designated in the convening notice. In the event that the Shareholder votes through proxy, the latter has to deposit his or her proxy prior to the General Meeting at the registered office of the Company or with any local agent of the Company duly authorised to receive such proxies provided that the Shareholder has indicated his intention to participate in the relevant General Meeting in accordance with 18.5 above.

18.7 The Board may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

18.8 Each Share entitles its Shareholder to one (1) vote.

18.9 Except as otherwise required by the Company Act or by these Articles of Association, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the Shareholders present and voting, without any quorum requirements.

18.10 The following matters shall require the approval of the General Meeting acting with the quorum and majority requirements set out in Articles 18.11 and 18.12:

- to change the nature of the business conducted by the Company;
- an amendment or modification of these Articles of Association.

18.11 Subject to article 18.9, an extraordinary General Meeting convened to resolve upon an amendment to the Articles of Association cannot validly deliberate unless at least 50% (fifty per cent) of the issued share capital of the Company is represented at the meeting and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles of Association.

18.12 If the quorum referred to in Article 18.11 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles of Association, provided that the convening notice shall be published seventeen (17) days before the General Meeting. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting can validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least 75% of the votes of the Shareholders present or represented.

18.13 The General Meeting, upon the request of a Shareholder, shall not be authorised to remove or alter items included in the agenda without the unanimous approval of all the Shareholders of the Company i.e. 100% of the share capital of the Company.

18.14 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the Shareholders present or represented at such meeting shall appoint one or more scrutineer(s). The chairman, the secretary and the scrutineers form the meeting's board.

The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any Shareholder who wishes to do so.

However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the Chairman, a vice-chairman or any two other Directors.”

For: 13,110,146 shares.

Against: (/) shares.

Abstention: (/) shares.

This resolution is adopted.

There being no further business before the Meeting, the same was adjourned at p.m.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges, in any form whatsoever, resulting from the present deed, are estimated approximately at one thousand two hundred euros.

Statement

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, signed together with the notary the present deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Follows the french version

L'an deux mille douze, le dix-neuf juin.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société “ AUTOMOTIVE COMPONENTS EUROPE S.A.” ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juillet 2006 publié au Mémorial C, numéro 1815 du 28 septembre 2006, (l'«Assemblée»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg en date du 15 juin 2010 publié au Mémorial C numéro 1625 du 11 août 2010.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de Monsieur José Manuel Corrales, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Bilbao, Espagne.

Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Générale, Monsieur Álvaro Aldámiz Echavarría, avocat, demeurant à Bilbao, Espagne.

L'Assemblée choisit comme scrutateurs Monsieur Piotr Fugiel, conseiller, demeurant à Varsovie, Pologne et Madame Evelyn Maher, avocate, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Modification de la section «Définitions» des Statuts pour y inclure la définition de Date d'Enregistrement afin d'être en conformité avec la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées.

2. Modification de l'article 6.6 des Statuts pour supprimer la référence au blocage des actions afin d'être en conformité avec la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées.

3. Modification de l'article 18 des Statuts concernant les débats et vote aux assemblées générales afin d'être en conformité avec la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées.

II. Les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance, leurs mandataires et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations données par les actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance reçus par la Société, après avoir été paraphés «ne varietur» par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire resteront annexés au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. La présente Assemblée a été convoquée par publication des avis contenant l'ordre du jour au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°1235 le 18 mai 2012, dans un journal local (Tageblatt) le 18 mai 2012, sur le site internet de la Société et via le système ESPI en Pologne.

Le président informe l'Assemblée que la présente Assemblée ne délibérera valablement que si au moins 50% du capital social émis est présent ou représenté et que les décisions ne seront, en vertu de l'article 18.2 des Statuts, valablement adoptées que si elles sont approuvées par au moins 75% des votes des Actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

IV. Il résulte de la liste de présence, que sur vingt et un millions deux cent trente mille cinq cent quinze (21.230.515) actions représentant l'intégralité du capital social, un total de treize millions cent dix mille cent quarante-six (13.110.146) actions sont représentées à la présente Assemblée représentant 61,75% du capital social. Puisque les actions représentées représentent plus de 50% du capital social, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

V. Ces faits ayant été exposés par le président et reconnus exacts par l'Assemblée, le président met aux voix des membres de l'Assemblée la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée approuve la modification de la section «Définitions» des Statuts dont la teneur est désormais la suivante:
«Définitions

Assemblée Générale Annuelle signifie l'assemblée générale ordinaire de chaque année des actionnaires de la Société;
Statuts signifient les statuts de la Société, tels que modifiés périodiquement;

Conseil signifie le conseil d'administration de la Société; il est nommé périodiquement conformément à l'article 7, et le terme Administrateur est à interpréter en conséquence;

Jour Ouvrable signifie un jour (sauf le samedi et le dimanche) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes en Espagne, en Pologne et au Luxembourg;

Casting Brake signifie Casting Brake S.L., une société constituée selon les lois d'Espagne, ayant son siège sis à Bilbao (Espagne), ayant comme numéro d'identification fiscale B-95245064 et enregistrée au Registre du Commerce de Vizcaya le 24 février 2003, livre 4261, Folio 59 et page B136008;

Administrateur CB signifie l(es) Administrateur(s) élu(s) sur nomination de Casting Brake;

Certificats aura le sens indiqué à l'article 18.4 des Statuts;

Président signifie le président du Conseil;

Directeur Général signifie le membre du Conseil nommé en tant que directeur général conformément à l'Article 11.2;

Société signifie Automotive Components Europe S.A. (en abrégé «A.C.E. S.A.»);

Loi sur les Sociétés Commerciales signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Dépositaire et Dépositaires sont définis à l'Article 6.5 des présents Statuts;

POSA signifie un «plan d'option de souscription d'actions» de la Société;

Assemblée générale signifie l'assemblée générale des actionnaires de la Société;

Groupe signifie le groupe de sociétés avec structure de société holding, se composant de la Société en tant que personne morale holding, et toutes autres sociétés pour lesquelles la Société est dans l'obligation d'établir des comptes consolidés conformément à la Directive 83/349/CE;

Administrateur Indépendant signifie un administrateur indépendant selon le sens de l'annexe II de la recommandation relative aux Recommandations de la Commission Européenne en date du 15 février 2005 concernant le rôle des administrateurs non-exécutifs (et les membres du conseil de surveillance) des sociétés cotées en bourse ainsi que les membres des comités du conseil d'administration (ou du conseil de surveillance) élus par l'Assemblée Générale.

Mémorial signifie le Mémorial Recueil des Associations, la gazette officielle du Luxembourg;

Administrateurs Non-Exécutifs signifie le(s) membre(s) du Conseil qui ne sont ni des Officiers Seniors, ni des employés de la Société ou du Groupe;

Date d'Enregistrement signifie le 14^{ème} jour qui précède l'Assemblée Générale à minuit (24h).

Secrétaire signifie le secrétaire du Conseil nommé conformément à l'article 8.1 des Statuts;

Officier Senior signifie les officiers de la Société nommés par le Conseil conformément à l'article 11.6 des Statuts;

Actionnaires signifient l'ensemble des détenteurs d'Actions;

Actions signifient l'ensemble des Actions déjà émises ou non dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de quinze centimes d'euros (0,15)»

Pour: 13.110.146 actions.

Contre: (/) actions.

Abstention: (/) actions.

Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'Assemblée approuve la modification de l'article 6.6 des Statuts dont la teneur est désormais la suivante:

«Sans préjudice des conditions de cession des Actions fongibles telles que prévues par l'Article 6.5 des Statuts, la cession des Actions nominatives devra se faire par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par leurs agents, à la condition que ces derniers apportent la preuve qu'ils détiennent les pouvoirs nécessaires.»

Pour: 13.110.146 actions.

Contre: (/) actions.

Abstention: (/) actions.

Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution

L'Assemblée approuve la modification de l'article 18 des Statuts dont la teneur est désormais la suivante:

« Art. 18. Débats - Vote.

18.1 Les Assemblées Générales se réuniront sur convocation du Conseil ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, sur convocation de deux Administrateurs agissant conjointement.

Une Assemblée Générale devra être convoquée sur requête écrite d'un groupe d'Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social souscrit. Dans ce cas, les Actionnaires concernés devront indiquer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale dans la requête écrite et l'Assemblée Générale sera convoquée dans un délai d'un (1) mois qui suivra cette requête.

18.2 Les notifications de la tenue de l'Assemblée Générale devront contenir l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale, une description précise des procédures que les Actionnaires doivent suivre pour être en mesure de participer et de voter à l'Assemblée Générale, la Date d'Enregistrement, la manière dont les Actionnaires doivent se faire enregistrer pour être admis, l'adresse du site internet et les adresses postale et électronique où il est possible d'obtenir le texte intégral des documents et des projets de résolutions. De telles notifications se font par voie d'annonces publiées trente (30) jours au moins avant l'assemblée au Memorial, dans un journal luxembourgeois et dans des médias dont on peut raisonnablement attendre une diffusion efficace des informations auprès du public dans l'ensemble de l'Espace économique européen et qui sont accessibles rapidement et de manière non discriminatoire. Les notifications sont communiquées par lettres missives trente (30) jours avant l'assemblée aux Actionnaires nominatifs, administrateurs, membres du Conseil, ainsi qu'aux réviseurs d'entreprises agréés, sans qu'il doive être justifié de l'accomplissement de cette formalité.

Pendant une période ininterrompue commençant le jour de la publication de la notification de la tenue de l'Assemblée Générale et incluant le jour de l'Assemblée Générale, la société doit mettre à la disposition de ses actionnaires sur son site Internet au moins (i) la notification, (ii) le nombre total d'actions et de droits de vote à la date de la notification, (iii) les documents destinés à être présentés à l'Assemblée Générale, (iv) un projet de résolution pour chaque point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, ainsi que les projets de résolution soumis par les Actionnaires et (v) les formulaires à utiliser pour voter par procuration et pour voter par correspondance.

Dans l'hypothèse où les Actions sont émises par la forme nominative, l'avis de notification d'une Assemblée Générale ne pourra être faite que par lettre recommandée adressée à chacun des Actionnaires trente (30) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

18.3 Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins 5% du capital social de la Société sera(ont) en droit de demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour à l'Assemblée Générale et de déposer des projets de résolution concernant des points inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Une telle demande et projet de résolution(s) doivent parvenir par voie postale ou électronique à la Société ou à l'adresse indiquée dans la notification au plus tard le vingt-deuxième jour qui précède la date de l'Assemblée Générale et sont accompagnés d'une preuve de la qualité d'actionnaire des requérants. Dans le cas où une telle demande contient une modification de l'ordre du jour de l'Assemblée, la Société publie un ordre du jour révisé au plus tard le quinzième (15) jour qui précède la date de l'Assemblée Générale.

18.4 Dans le cas où les Actions sont tenues au nom des Actionnaires par un Dépositaire ou un sous-dépositaire, tel que défini à l'Article 6 des présents Statuts, chaque Actionnaire exercera ces droits attachés à ses Actions et en particulier participera et votera à l'Assemblée Générale de la Société, sur présentation d'un certificat émis par le Dépositaire, détenteur des Actions (incluant entre autre tout dépositaire national de valeurs mobilières), certifiant le nombre des Actions inscrites sur le compte au nom de l'Actionnaire concerné à la Date d'Enregistrement (le «Certificat»).

18.5 Un actionnaire souhaitant participer à une Assemblée Générale doit notifier à la Société par écrit sa déclaration au plus tard à la Date d'Enregistrement par voie postale, électronique ou fax, selon les modalités fixées par le Conseil et indiquées dans la notification.

Un actionnaire peut agir à une Assemblée Générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex une autre personne comme son représentant, actionnaire ou non.

Un Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée, le texte intégral des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège de la Société ou à un autre endroit comme indiqué dans la notification. Pour le calcul du quorum, seuls les formulaires de vote reçus avant la date de l'Assemblée Générale seront pris en considération, à condition que l'Actionnaire ait indiqué sa volonté d'y participer conformément au paragraphe premier du présent Article 18.5. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni le sens d'un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées), ni l'abstention sont nuls.

18.6 Le Certificat défini à l'Article 18.4 devra être renvoyé avant la tenue de l'Assemblée Générale au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans l'avis de notification ou, dans le cas où les Actions sont cotées sur un marché réglementé étranger, à un agent de la Société établi dans le pays de la cotation et désigné dans l'avis de notification. Dans l'hypothèse où le vote des Actionnaires est fait au moyen d'une procuration, ce dernier devra déposer sa procuration avant la tenue de l'Assemblée Générale au siège social de la Société ou à tout agent local de la Société dûment autorisé à recevoir ces procurations, à condition que l'Actionnaire ait indiqué sa volonté de participer à l'Assemblée Générale conformément à l'Article 18.5 ci-dessus.

18.7 Le Conseil pourra déterminer toutes autres conditions à remplir pour pouvoir participer à une Assemblée Générale.

18.8 Chaque action donne droit à une (1) voix à son détenteur.

18.9 S'il n'est pas exigé autrement par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou par les présents Statuts, les résolutions d'une Assemblée Générale dûment convoquée seront adoptées par la majorité simple des Actionnaires votants et présents, sans conditions de quorum.

18.10 Les domaines suivants requièrent l'approbation de l'Assemblée Générale conformément aux obligations de quorum et de majorité telles que définies aux Articles 18.11 et 18.12:

- changer la nature des affaires dirigées par la Société;
- compléter ou modifier les Statuts.

18.11 Conformément à l'Article 18.9, une Assemblée Générale extraordinaire convoquée aux fins d'approuver une modification des Statuts ne pourra valablement délibérer que si 50% du capital social souscrit est représenté à la réunion et que l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts.

18.12 Si le quorum défini à l'Article 18.11 n'est pas rempli, une deuxième Assemblée Générale sera réunie de la manière prescrite par les Statuts, à condition que la notification ait été publiée le dix-septième (17) jour qui précède l'Assemblée Générale. Cette lettre de convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée pourra valablement délibérer quelle que soit la proportion du capital social représenté. Pour être adoptées, les résolutions doivent être votées dans les deux Assemblées par au moins 75% (soixante quinze pour cent) des Actionnaires présents ou représentés.

18.13 L'Assemblée Générale à la demande d'un Actionnaire ne sera pas autorisée à supprimer ou modifier une des résolutions indiquées dans l'ordre du jour sans le consentement unanime de tous les Actionnaires de la Société, représentant 100% du capital social de la Société.

18.14 Avant de commencer à délibérer, le président de l'Assemblée Générale nommera un secrétaire et les Actionnaires présents ou représentés à cette Assemblée Générale désigneront un ou plusieurs scrutateur(s). Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée.

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et par tout Actionnaire qui le désire.

Toutefois, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits en justice ou autrement seront signés par le Président du Conseil, le vice-président ou par deux Administrateurs.»

Pour: 13.110.146 actions.

Contre: (/) actions.

Abstention: (/) actions.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société en raison du présent acte, est estimé à mille deux cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J. M. CORRALES, A. ALDAMIZ-ECHEVARRIA, P. FUGIEL, E. MAHER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juin 2012. LAC/2012/28435. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 29 juin 2012.

Référence de publication: 2012088085/420.

(120124662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Titios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 93.670.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012087924/10.

(120124201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Tool Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Merttert, 59B, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 63.957.

Im Jahre zweitausendzwoölf, den fünften Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft TOOL SERVICE S.A., mit Sitz in L-6686 Merttert, 59B, route de Wasserbillig, H.G.R. Luxemburg Nummer B 63957.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den damals in Luxemburg residierenden Notar Paul FRIEDERS am 3. April 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 478 vom 30. Juni 1998, und deren Satzung wurde abgeändert:

- gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorgenannten Notar Paul FRIEDERS am 28. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 826 vom 6. November 1999;
- gemäss privatschriftlicher Urkunde vom 27. Dezember 2001, durch Auszug veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1292 vom 6. Juni 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herrn Bob PLEIN, Angestellter, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär und die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Alain THILL, Angestellter, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung "ne varietur" unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

Tagesordnung:

1.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 800.000,- EUR, um es von seinem jetzigen Betrag von 32.000,- EUR auf 832.000,- EUR zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von 2.500 neuen Aktien mit einem Nominalwert von je 320,- EUR.

2.- Einzahlung des Betrages der Kapitalerhöhung mittels Einbringen in die Gesellschaft durch die Aktieninhaber von übertragenen und nicht ausgeschütteten Gewinnen in Höhe von 800.000,- EUR.

3.- Entsprechende Abänderung von Artikel 3, Absatz 1, der Satzung.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um achthunderttausend Euro (800.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zweiunddreissigtausend Euro (32.000,- EUR) auf achthundertzweiunddreissigtausend Euro (832.000,- EUR) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von zweitausendfünfhundert (2.500) neuen Aktien mit einem Nominalwert von je dreihundertzwanzig Euro (320,- EUR), mittels Einbringen in die Gesellschaft durch die Aktieninhaber, im Verhältnis der bisherigen Beteiligung am Kapital, von übertragenen und nicht ausgeschütteten Gewinnen in Höhe von achthunderttausend Euro (800.000,- EUR).

Das Bestehen dieser Gewinne wurde dem amtierenden Notar mittels Buchführungsbelegen nachgewiesen, welcher dies ausdrücklich bestätigt.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel fünf, Absatz eins, der Satzung dementsprechend abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 5. (Absatz 1).** Das Gesellschaftskapital beträgt achthunderttausend Euro (800.000,-EUR) und ist eingeteilt in zweitausendsechshundert (2.600) Aktien mit einem Nominalwert von je dreihundertzwanzig Euro (320,- EUR)."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt zweitausendeinhundertfünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Bob PLEIN, Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juin 2012. Relation GRE/2012/2048. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur ff. (signé): Ronny PETER.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE

Junglinster, den 17. Juli 2012.

Référence de publication: 2012087927/68.

(120123478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

TS Kingsway Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 21.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 101.386.

A la suite d'un contrat de cession de parts sociales, les 210 parts sociales émises par la Société et détenues par TS Kemble SARL, une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.122192, ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, ont été transférées avec effet au 12 juillet 2012 à Almacantar, une société anonyme luxembourgeoise, immatriculée auprès du Registre des Commerce et des Sociétés sous le numéro B.149157, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.

Almacantar, prénommée, est depuis le 12 juillet 2012 l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012087935/16.

(120123405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

**TPG - SVJ International S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Athene International S.à r.l.).**

Capital social: USD 1.265.958,75.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 160.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TPG-SVJ International S.à r.l.

Référence de publication: 2012087928/10.

(120124181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

TPG Azure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 759.348,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 138.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TPG Azure S.à r.l.

Référence de publication: 2012087929/10.

(120124178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Trianon Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 133.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087930/10.

(120124156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

AZ Electronic Materials (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 34.190.485,28.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 102.425.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1^{er} juillet, 2012 à Luxembourg que:
la nomination de Monsieur Michael Arnaouti, secrétaire général, né le 26/08/60 à Torquay, Devon, Angleterre, résidant à 87 Ditton Road, Surbiton, Surrey KT6 6RJ, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant de la Société a été acceptée avec effet au 2 juillet, 2012 et ce pour une durée indéterminée.

Suite à cette décision, le conseil de gérance de la Société est dorénavant composé comme suit:

Geoffrey Wild

Michael Andrew Powell

Pierre Carras

Michael Arnaouti

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Pour extrait conforme

Pour AZ ELECTRONIC MATERIALS GROUP S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012087987/24.

(120123901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Galiver S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 80.141.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Bertrange le 27 juin 2012 à 15 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, et des sociétés CRITERIA Sàrl et PROCEDIA Sàrl établies au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL Luxembourg Sàrl, avec siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Bertrange en date du 27 juin 2012

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

En qualité d'administrateur-délégué, Monsieur Gabriel JEAN aura tous les pouvoirs réservés à cette fonction dans les Statuts de la Société.

Bertrange, le 27 juin 2012.

Pour GALIVER S.A.

Référence de publication: 2012088331/22.

(120124590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Trident Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 148.461.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012087931/9.

(120123862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Umbrella Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 135.447.

—
Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012087936/12.

(120123811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Vallis International Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 133.029.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087939/10.

(120123645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Vauban S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.001,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 134.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vauban S.A.

Référence de publication: 2012087940/10.

(120123802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Volga Resources Investments, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 159.180.

Les comptes annuels de la société du 14 février 2011 (date d'incorporation) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012087942/13.

(120123522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Verde I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 111.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012087941/12.

(120123454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Victor Buck Services, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 74.373.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012087947/9.

(120123703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Victoria New Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4750 Pétange, 109, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 80.795.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 juillet 2012.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2012087948/12.

(120123715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Maitland Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 13.583.

—
Extrait des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2012:

1. la démission de l'Administrateur-délégué:

- John KLEYNHANS, avec adresse à 58, Rue Charles Martel L - 2134 Luxembourg a été acceptée avec effet au 4 mai 2012; (veuillez noter qu'il reste toujours Administrateur)

2. la nomination du délégué à la gestion journalière:

- Eduardo GOULART, avec adresse à 58, Rue Charles Martel L - 2134 Luxembourg, a été acceptée avec effet au 21 juin 2012 et ce, pour une période indéterminée

3. la nomination de l'Administrateur:

- Carol L'HEVEDER, avec adresse à 168-173 High Holborn, Berkshire House, London, WC1V 7AA Royaume-Uni a été acceptée avec effet au 4 mai 2012 et ce, pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2012;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012088522/21.

(120125276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Windpower S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 93.992.

—
Monsieur Claude STRASSER a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 2 mai 2012. Le 29 mai 2012, le conseil d'administration a coopté administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2015, Monsieur Patrick KIEFFER, né le 12/01/1968 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt. Cette cooptation devra être confirmée à la prochaine assemblée générale.

L'adresse professionnelle de Monsieur Laurent WINKIN, administrateur, se situe à L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

WINDPOWER S.A.

Référence de publication: 2012087973/14.

(120123436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Villapool S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.135.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087949/10.

(120123980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

PHM Topco 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.049.

1) La société Pamplona Capital Partners II LP, associée de la Société, a transféré son siège social, en date du 20 juin 2012, de 42, North Church Street, bâtiment Harbour Centre, KY1-1108 Grand Cayman, Iles Caïmanes au 94, Solaris Avenue, KY1-1108 Grand Cayman, Iles Caïmanes.

2) Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 10 février 2012, que la société Pamplona Capital Partners II LP, précitée, a cédé mille (1.000) parts sociales de classe D de la Société qu'elle détenait, à la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois PHM Holdco 7 S.à r.l., ayant son siège social au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.066, de sorte que, suite à ce transfert:

- Pamplona Capital Partners II LP, précitée, ne détient désormais aucune part sociale de classe D de la Société;
 - PHM Holdco 7 S.à r.l., précitée, détient désormais l'ensemble des mille (1.000) parts sociales de classe D de la Société.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012088639/22.

(120124636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Sunhold Estates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 169.114.

EXTRAIT

Par résolution écrite de l'associé unique en date du 18 juillet 2012, l'associé unique a décidé d'adopter les résolutions suivantes:

1. La démission de Monsieur Christophe Gaul de son mandat de gérant de catégorie A a été acceptée par l'associé unique.
2. La démission de Madame Constance Collette de son mandat de gérant de catégorie B a été acceptée par l'associé unique.
3. Monsieur Roman Bugaiov, né le 3 mars 1977 en Ukraine, avec adresse professionnelle au 117, Postysheva str., Donetsk 83001, Ukraine, a été nommé en tant que gérant unique de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2012088708/22.

(120125387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Volkswagen Finance Luxembourg S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 166.745.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2012.

Référence de publication: 2012087952/10.

(120123695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Nokia International Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 17.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 170.144.

—
STATUTES

In the year two thousand twelve, on the ninth day of July.

Before us, Maître Joseph Elvinger, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Nokia Corporation, a public limited liability company incorporated under the laws of the Republic of Finland and whose principal executive office is located at Keilalahdentie 4, P.O. Box 226, FI-00045 Nokia Group, with business ID 0112038-9;

here represented by Maître David Louis, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Nokia International Holdings" (hereafter the "Company"). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company is set at seventeen thousand US dollars (USD 17,000.-), represented by seventeen thousand (17,000) shares in registered form, having a par value of one US dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

5.3. In addition to the subscribed share capital, the authorized share capital of the Company is set on the date of incorporation of the Company at two billion US dollars (USD 2,000,000,000.-) divided in two billion (2,000,000,000.-) shares, having a par value of one US dollar (USD 1.-) each.

The Board is authorized and empowered to:

- realize any increase of the subscribed share capital within the limits of the authorized share capital in one or several successive tranches, by the issuance of new shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or convertible securities, upon the exercise of warrants or stock options, incorporation of (distributable) reserves of the Company or in any other manner; and

- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price within the limits set forth in the Law and the terms and conditions of the subscription of the new shares; provided that the new shares to be issued within the limit of the authorized share capital shall only be subscribed by existing shareholders of the Company and shall be fully paid up.

This authorization is valid for a period of five (5) years from the date of publication of the present deed dated 9 July 2012 and may be renewed by the general meeting of the shareholders.

Following each increase of the share capital realized pursuant to this article 5.3, article 5.1 will be modified so as to reflect the actual increase and such modification will be recorded within a month in authentic form in front of a notary by the Board or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

The Board may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of share capital.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares shall be indivisible and the Company shall recognise only one (1) owner per share.

6.2. Shares shall be freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares shall be freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties shall be subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital. The transfer of shares to third parties by reason of a shareholder's death must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one (1) or more managers (gérants) appointed by the general meeting of shareholders, which shall set the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (conseil de gérance) (the "Board").

The Board shall be constituted of at least one class A manager (each a "Class A Manager") and one class B manager (each a "Class B Manager").

The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Powers of the managers and Meetings of the Board.

8.1. Powers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting.

Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members (including at least a Class A Manager and a Class B Manager) is present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the Class A Manager and a majority of the vote of the Class B Manager present or represented. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Written resolutions signed by all the managers (the "Managers Written Resolutions"), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

(ii) The Company shall be bound towards third parties in all matters whose value does not exceed ten thousand US dollars (USD 10,000) by the sole signature of one Class B Manager.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.

Art. 9. Sole manager. The provisions of this article 9 shall only be applicable if, and only for so long as the Company is managed by a sole manager.

9.1. Any reference in the Articles to the Board or the managers shall be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Shareholders Written Resolutions") in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Written Resolutions, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Written Resolutions signed by all the shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders shall be convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Written Resolutions shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Written Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder. The provisions of this article 12 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole shareholder.

12.1 The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Written Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

13.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Written Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s)), who may or may not be shareholders.

14.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several external auditors (réviseurs d'entreprises), when so required by law.

14.3. The shareholders shall appoint the statutory auditor(s), if any and external auditor(s), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor(s) and external auditor(s) may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications shall be made or waived and the Managers Written Resolutions as well as the Shareholders Written Resolutions shall be evidenced in writing, sent by mail, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Written Resolutions or the Shareholders Written Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and payment

Thereupon the above-named party has declare to subscribe to the total of seventeen thousand (17,000) shares each with a par value of one US dollar (USD 1) as follows:

Nokia Corporation	17,000 shares
Total:	17,000 shares

by a contribution in cash, so that the amount of seventeen thousand US dollars (USD 17,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

1. The following person are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Class A Manager:

- Mr. Jani Relander, born on 5 May 1970 in Helsinki (Finland), private employee, with professional address at Keilahdentie 4, FI-02150 Espoo, Finland.

Class B Managers:

- M. Eric Kata, a French citizen, born on 26 December 1965 in Dijon (France), manager, with professional address at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg; and

- M. Matthijs Bogers, a Dutch citizen, born on 24 November 1966 in Amsterdam (NL), manager, with professional address at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le neuf juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Nokia Corporation, une société anonyme de droit finlandais dont le siège social est situé à Keilalahdentie 4, P.O. Box 226, FI-00045 Nokia Group, enregistrée sous le numéro 0112038-9.

représentée par Maître David Louis, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Nokia International Holdings" (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2(vii) des présentes.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente/le transfert, de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière et, le cas échéant, vendre, transférer ou céder tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou au transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à dix-sept mille dollars des Etats-Unis (USD 17.000,-), représenté par dix-sept mille parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2(vii) des présentes.

5.3 Le capital autorisé de la Société est établi au jour de la constitution de la Société à deux milliards de dollars des Etats-Unis (USD 2.000.000.000,-) divisé en deux milliards (2.000.000.000) de parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis (USD 1,-).

Le Conseil est autorisé et habilité à:

- réaliser toute augmentation du capital social souscrit dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles parts sociales, contre paiement en numéraire ou en nature, par conversion de créances ou de titres convertibles, suivant exercice de warrants ou de stock-options, incorporation au capital de réserves (distribuables) de la Société ou de toute autre manière;

- déterminer la place et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix de l'émission dans les limites fixées par la Loi et les termes et les conditions de la souscription des nouvelles parts sociales;

à condition que les nouvelles parts sociales qui seront émises dans les limites du capital autorisé soient uniquement souscrites par des associés existants de la Société et soient entièrement libérées.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 (cinq) ans à partir de la date de publication du présent acte daté du 9 juillet 2012 et peut être renouvelée par l'assemblée générale des associés.

Le Gérant peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des parts sociales représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Après chaque augmentation du capital social réalisée conformément à cet article 5.3., l'article 5.1 sera modifié afin de refléter l'augmentation survenue et cette modification sera enregistrée dans le mois sous forme authentique devant notaire par le Conseil ou par toute personne dûment autorisée et habilitée pour ce faire.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»).

Le Conseil doit être composé d'au moins un gérant de classe A (chacun un "Gérant A") et un gérant de classe B (chacun un "Gérant B"). Les gérants peuvent ne pas être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Pouvoirs des gérants et réunion du Conseil.

8.1. Pouvoirs

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres (incluant au moins un Gérant A et un Gérant B) sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des Gérants A et à la majorité des voix des Gérants B présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions écrites signées par tous les gérants (les Résolutions Ecrites des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Gérant A et d'un Gérant B.

(ii) La Société est engagée vis-à-vis des tiers pour tous les actes dont la valeur n'excède pas dix mille dollars des Etats-Unis (USD 10.000,-) par la seule signature d'un Gérant B.

(iii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Les dispositions de l'article 9 ne seront applicables que si, et que pour autant que, la Société est gérée par un gérant unique.

9.1. Toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés («l'Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Ecrites des Associés») si le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par Résolutions Ecrites des Associés, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Les Résolutions

Ecrites des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Ecrites des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique. Les dispositions de l'article 12 ne seront applicables que si, et que pour autant que, la Société a un associé unique.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Ecrites des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Auditeurs.

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), la surveillance de la Société sera confiée à un (1) ou plusieurs commissaire(s), qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nommeront les commissaires et les réviseurs d'entreprises le cas échéant et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant

des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Ecrites des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés sont établies par écrit, envoyées par courrier postal, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Ecrites des Gérants ou des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et libération

Les statuts ainsi établis, la partie susmentionnée a déclaré souscrire au total des dix-sept mille (17.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis (USD 1,-) comme suit:

1) Nokia Corporation	17.000 parts sociales
Total:	17.000 parts sociales

par un apport en numéraire d'un montant de dix-sept mille dollars des Etats-Unis (USD 17.000,-) de sorte que le montant de dix-sept mille dollars des Etats-Unis (USD 17.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille deux cents Euro (EUR 1.200,-).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant A:

- Jani Relander, né(e) le 5 mai 1970 à Helsinki (Finlande), employé privé, résidant professionnellement à Keilalahdentie 4, FI-02150 Espoo, Finlande.

Gérants B:

- Monsieur Eric Kata, citoyen Français, né le 26 décembre 1965 à Dijon (France), gérant, résidant professionnellement au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg; et

- Monsieur Matthijs Bogers, citoyen des Pays-Bas, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam (NL), gérant, résidant professionnellement au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Signé: D. LOUIS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 11 juillet 2012. Relation: LAC/2012/32511. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (Signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Référence de publication: 2012087742/558.

(120123307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Walgreen Investments Luxembourg SCS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 170.149.

STATUTS

La Société a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 13 juillet 2012

1. Raison sociale. La Société a été formée sous la dénomination de WALGREEN INVESTMENTS LUXEMBOURG SCS.

2. Durée de la société. La Société a été formée pour une durée illimitée.

3. Objet social. L'objet de la Société est d'acquérir des participations dans toute société ou entreprise de quelque forme que ce soit au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement desdites participations. La Société peut également, sans restriction, acquérir par voie de souscription, d'achat, d'échange ou de toute autre manière, des actions, des parts sociales et/ou d'autres titres de participation, des obligations, certificats de dépôt et/ou tous autres instruments de dette, et plus généralement tous titres et/ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, et elle peut participer à la création, la gestion, le contrôle et le développement de toute société ou entreprise.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut, par voie de placement privé uniquement, émettre des billets, obligations, ainsi que tout type de titre de créance et/ou titre participatif. La Société peut prêter des fonds, en ce compris, les produits de tout emprunt et/ou de toute émission de créances ou de titres participatifs, au bénéfice de ses filiales, sociétés affiliées et/ou autres sociétés. Par ailleurs, la Société peut accorder des garanties et nantir, céder, grever ou autrement créer et accorder des sûretés sur l'ensemble ou sur certains de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les engagements de toute autre société, et plus généralement pour son propre profit et/ou au profit de toute autre société ou personne, dans tous les cas uniquement dans la mesure où de telles activités ne sont pas considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

La Société peut généralement avoir recours à toute technique et instrument relatifs à ses investissements en vue de garantir la gestion optimale de ces derniers, en ce compris des techniques et des instruments prévus pour protéger la Société contre les risques liés aux crédits, taux de change, taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut généralement procéder à toute autre opération et transaction concernant ou favorisant directement ou indirectement la réalisation de son objet tel que décrit ci-dessus.

4. Siège social. Le siège social de la Société est établi au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

5. Capital social. Le capital social contribué par les associés de la Société est, à ce jour, fixé à EUR 100 (cents euros), et payé par les associés de la Société conformément à la clause 3.2 ci-dessous. Ce capital est représenté par 1 (une) part commanditée et 99 (quatre-vingt-dix-neuf) parts commanditaires, qui ont chacun des droits de votes et des droits économiques identiques (y compris, en cas de liquidation de la Société), sans désignation de valeur nominale.

La part commanditée a été souscrite par Walgreen Investments Co., une société de droit du Delaware, avec siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 (Etats-Unis d'Amérique) (l'Associé Commandité).

Les parts commanditaire ont été souscrites par Walgreen International Investments LLC, une société de droit du Delaware, avec siège social à 874 Walker Road, Suite C, Dover, Delaware, 19904 (Etats-Unis d'Amérique), dûment représentée par son associé unique, Walgreen Investments Co., une société de droit du Delaware, avec siège social à

Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801 (Etats-Unis d'Amérique) (l'Associé Commanditaire).

6. Administration de la société. La Société est exclusivement gérée par l'Associé Commandité prénommé, qui sera personnellement, individuellement et solidairement responsable de toutes les dettes de la Société qui ne pourront pas être couvertes par les actifs de la Société.

L'Associé Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tout acte de gestion, disposition et autres dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés aux assemblées des Associés par la loi luxembourgeoise ou par les statuts de la Société. L'Associé Commandité a le pouvoir, au nom et pour le compte de la Société, avec plein pouvoir de substitution, de souscrire à des parts d'intérêts ou autres titres, de veiller à l'accomplissement de l'objet de la Société et d'effectuer tout acte et de prendre part à tout contrat et à toute entreprise qu'il jugera nécessaires, recommandés, utiles ou accessoires en rapport avec l'objet. Sauf disposition contraire expresse, l'Associé Commandité aura pleine autorité pour exercer à sa discrétion, pour le compte et au nom de la Société, tout droit et tout pouvoir nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet.

L'Associé Commandité est autorisé à engager la Société vis-à-vis des tiers par sa seule signature, et il peut déléguer ce pouvoir à toute autre personne à sa seule discrétion, à l'exception des Associés Commanditaires.

Les Associés Commanditaires n'interviennent aucunement dans l'administration de la Société. Toutefois, cette exclusion ne comprend pas les avis, conseils, actes de surveillance et autorisations donnés à l'Associé Commandité par les Associés Commanditaires pour les actes qui n'entrent pas dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCÈRE
WALGREEN INVESTMENTS LUXEMBOURG SCS

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2012087953/65.

(120123509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Benalex - Luxe S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 97.084.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 05 juillet 2012, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

- la société anonyme BENALEX-LUXE SA (RCS B97084) dont le siège social à L-1413 Luxembourg, 1, Place d'argent, a été dénoncé en date du 26 janvier 2006

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Stéphanie STAROWICZ
Le liquidateur

Référence de publication: 2012087990/15.

(120124131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

WhiteStones Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 124.586.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012087959/9.

(120123068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

WALSER Absolute Return, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1748 Findel-Golf, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 161.844.

—
Les comptes annuels au 30.04.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walsler Privatbank Invest S.A.

Référence de publication: 2012087963/10.

(120123549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

WALSER Multi-Asset Absolute Return PLUS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1748 Findel, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.706.

Les comptes annuels au 30.04.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HSBC Trinkaus Investment Managers SA

Référence de publication: 2012087964/10.

(120123548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

SMYCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 15, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 156.982.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon exceptionnelle en date du 21 juin 2012

1^{ère} Résolution:

L'Assemblée accepte la démission des Administrateurs, Messieurs Jean-François Leidner et Olivier Masse ainsi que celle du Commissaire aux Comptes, la société A&C Management Services S.à r.l., avec effet au 14 juin 2012.

Monsieur Marcel Genadry, né le 18 janvier 1956 à Beyrouth demeurant rue Général Lotz, 103/20, B-1180 Bruxelles et Madame Johanna Schadeck, née le 22 février 1979 à Messancy, avec adresse professionnelle au rue Astrid, 15, L-1143 Luxembourg sont nommés, avec effet immédiat, nouveaux Administrateurs en remplacement de Messieurs Jean-François Leidner et Olivier Masse, démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

La société A3T S.A., ayant son siège social au Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 44, L-1330 Luxembourg est nommée, avec effet immédiat, nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de la société A&C Management Services S.à r.l., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

2^{ème} Résolution:

L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 12, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg au 15, rue Astrid L-1143 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012088739/25.

(120125046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Walsler Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1748 Findel, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 79.320.

Les comptes annuels au: 30.04.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walsler Privatbank Invest S.A.

Référence de publication: 2012087965/10.

(120123551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

WALSER Vermögensverwaltung, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1748 Findel, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 133.042.

Les comptes annuels au 30.04.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walsler Privatbank Invest S.A.
Référence de publication: 2012087966/10.
(120123550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

WC Luxco Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.500.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 148.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012087967/10.
(120123973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

WC Luxco S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 145.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012087968/10.
(120123972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Becton Dickinson Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.439.896,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 163.996.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, le 16 juillet 2012, de nommer M. Gerald Caporicci, né le 19 avril 1952, à New-York, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 1, Becton Drive, Franklin Lakes, New Jersey 07417, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. De Rycker Peter, gérant de catégorie A;
- M. De Boeck Stefaan, gérant de catégorie A;
- Mme. Arnold Julie, gérant de catégorie A;
- M. Allan William, gérant de catégorie A;
- M. Caporicci Gerald, gérant de catégorie A;
- M. Görel Nedim, gérant de catégorie B; et
- Mme. Van Oort Johanna, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 16 juillet 2012.

Pour la Société
Jérôme Bouclier

Référence de publication: 2012087988/24.
(120123956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Weis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 36.543.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/07/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012087969/12.

(120123461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Welten Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 143.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087970/10.

(120124107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

West Indies Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 153.960.

Dépôt complémentaire des comptes annuels au 31.12.2011 déposés en date du 18/05/2012 n°L120080843

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087971/11.

(120124207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

MGPA (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 78.832.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 26 juin 2012

Il résulte desdites résolutions que:

(1) Mme Julie Mossong a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 26 juin 2012.

(2) M. Neil Jones a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 26 juin 2012.

(3) M. Thomas William Lee demeurant professionnellement au 8 Marina View, Asia Square Tower 1 #27-03 Singapore, 018960 Singapore, a été nommé gérant de la société avec effet au 26 juin 2012 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Thomas William Lee

- Joanne Fitzgerald

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 26 juin 2012.

Pour MGPA (Lux) S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2012088568/21.

(120124463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

West Investment Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 70.813.

Dépôt complémentaire des comptes annuels au 31.12.2011 déposés en date du 15/05/2012 n°L120079179

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012087972/11.

(120124209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

**Porta Nova Participations SA, Société Anonyme,
(anc. Lucmergo S.A.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 18.699.

L'an deux mil douze, le treize juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Lucmergo SA, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 18.699 constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 octobre 1981, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 281 du 21 décembre 1981.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 3 décembre 2010 par-devant le notaire instrumentant et publiés au Mémorial C, numéro 556 du 24 mars 2011.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Maître Pierre Berna avocat, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire qui désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Hoeltgen, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Grégory Mathis, licencié en droit, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. modification de la dénomination sociale en "Porta Nova Participations SA";
2. modification subséquente de l'article 1 des statuts;
3. divers.

II.- Que les noms des actionnaires présents ou représentés, des mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en "Porta Nova Participations SA".

Deuxième résolution

L'article 1^{er} des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de Porta Nova Participations SA".
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimés approximativement à huit cents euros (EUR 800.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre BERNA, Christophe HOELTGEN, Grégory MATHIS, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 juin 2012. Relation: LAC/2012/27584. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 juillet 2012.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2012087998/57.

(120123701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Aeroscan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4393 Pontpierre, 8, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.452.

L'an deux mille douze, le six juillet,

par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de AEROSCAN S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée de par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 95, Grand-Rue à L-3313 Bergem, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.452 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 24 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 26 janvier 2002 sous le numéro 146. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire en date du 12 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 26 janvier 2012 sous le numéro 222.

A COMPARU:

CIDADE S.A., une société anonyme de droit belge, ayant son siège à l'Aéroport de Charleroi, B-6041 GOSELIES, ici représenté par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, (l'Associé Unique), en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Gosselies, le 15 juin 2012,

Laquelle procuration, signée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentais, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'Associé Unique détient la totalité des parts dans le capital social de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification du siège social de la Société de Bergem à Pontpierre;

2. Modification subséquente de l'article 4 des Statuts de la Société afin de refléter le changement adopté au point 1. ci-dessus;

3. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société, de Bergem à Pontpierre. Le siège social de la Société est désormais établi au 8, Grand-Rue, L-4393 Pontpierre.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des Statuts, qui est désormais rédigé comme suit:

« 2.1. Le siège social est établi dans la commune de Mondorcange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Mondorcange par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou du conseil de gérance»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille Euros (EUR 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 juillet 2012. LAC/2012/32647. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2012.

Référence de publication: 2012088057/55.

(120124651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Silva & Rolo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5950 Itzig, 2, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 108.397.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale Extraordinaire tenue en date du 11 juin 2012

Il en résulte dudit procès-verbal que:

- Madame Maria Licinia MENDANHA COELHO BELEM ROLO, propriétaire de 90 parts de la société à responsabilité limitée SILVA & ROLO, cède et transpose ses parts, sous les garanties ordinaires et de droit à Madame Milène Margarida BELEM ROLO.

- Monsieur Armindo GONCALVES ROLO COELHO, propriétaire de 10 parts de la société à responsabilité limitée SILVA & ROLO, cède et transpose ses parts, sous les garanties ordinaires et de droit à Madame Milène Margarida BELEM ROLO.

- Madame Milène Margarida BELEM ROLO, née le 13 août 1985 à Coimbra Portugal, résidant à la rue de l'Eglise, 25, L-6186 Gonderange, accepte 100 parts de la société à responsabilité limitée SILVA & ROLO.

- Madame Maria Licinia MENDANHA COELHO BELEM ROLO a transféré son adresse privée au 9, rue de Sandweiler, L-5974 ITZIG.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012069056/23.

(120097802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2012.

Afrimedia International, Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 140.632.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012088059/10.

(120124456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Agardh Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 91.736.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012088060/10.

(120125166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2012.
